



APPEL DU MEETING RÉGIONAL FO Action Sociale des 22 – 29 – 35 & 56

Une riposte unitaire, sectorielle et interprofessionnelle en faveur de la Justice Sociale est indispensable.

Réunis à Rennes le 1^{er} Octobre 2022, les salariés syndiqués et non syndiqués s'adressent à leurs collègues de la Protection de l'Enfance, de l'Aide à Domicile, de l'Insertion de la petite enfance, de l'Hôpital, du Social et du Médico-social.

Ils et elles constatent et dénoncent la situation dans laquelle sont plongés les salariés des secteurs du social, sanitaire et médico-social : perte de sens, pénurie de personnels, violences managériales, enveloppes budgétaires restreintes, agression des professionnels.

Ils et elles revendiquent « le grand dépassement » du blocage des négociations collectives depuis plus de 40 ans qui ont engendré la baisse de 30 % de nos rémunérations. Ils et elles exigent le retour à la liberté de la négociation collective.

Un constat accablant : inflation galopante [chairs lourds salaires légers], conditions de travail dégradées, remise en cause du droit à l'assurance chômage, attaques contre les services publics (éducation, hôpital) et contre nos missions de service public (désinstitutionnalisation et inclusion forcenée au détriment de la protection attentionnée des usagers), attaques contre notre système de retraite.

Nos salaires ne peuvent plus attendre, et il en va de même de nos conditions de travail. 3,5 % d'augmentation dans le public et une hypothétique transposition dans le privé, 5,2 % pour les pensions AGIRC ARCCO et des primes pouvoir d'achat conditionnés et défiscalisés : ce n'est pas suffisant c'est insultant !

Nous revendiquons :

- Le financement et la juste application intégrale de l'avenant 43 dans l'Aide à Domicile ;
- L'augmentation générale et immédiate des salaires de 300€ nets mensuels pour toutes et tous ;
- L'extension des 183€ nets mensuels pour toutes et tous sans exclusion sans contrepartie pour les 240 000 collègues actuellement exclus ;
- La revalorisation du point d'indice dans toutes les Conventions Collectives ;
- Le maintien et l'amélioration de toutes nos Conventions Collectives ;
- Pour l'abandon du projet scélérat d'une Convention Collective Unique Étendue CCUE de réduction des droits conventionnels.

Rejoignez nos syndicats départementaux !

Pétition soutenant cette plateforme revendicative en faveur du secteur social, médico-social, sanitaire et hospitalier.

NOM	PRÉNOM	TÉL	EMAIL	EMPLOYEUR

[...]

Pétition à envoyer à : jacquesmarcel_taltec@orange.fr

